

# MAH: pour ou contre le projet Nouvel?

**PATRIMOINE** Le 28 février, les citoyens de la ville de Genève se prononceront sur le crédit de construction du projet d'extension et de rénovation du Musée d'art et d'histoire. Une somme qui s'élève à 132 millions, dont 67 de contributions privées

## Trop lourd pour la collectivité

Un bourrage irréversible de la cour, une surélévation illégale, un impact difficilement supportable pour l'édifice, un coût démesuré et des conséquences institutionnelles risquées, telles sont les raisons principales de notre refus à l'agrandissement destructeur du Musée d'art et d'histoire (MAH). Ce qui aurait dû être une véritable «revitalisation» contemporaine, en sympathie avec l'existant, est devenu l'objet d'une fracture culturelle, économique et politique.

L'absence de concours en 1998 pour un édifice classé d'importance nationale demeure incompréhensible. Seul un appel d'offres énonçant un programme de rénovation pour 10 millions (FAO-28 juin 1998) a conduit au choix des mandataires Nouvel-Jucker, alors même que ces derniers contrevenaient au cahier des charges avec un budget de 40 millions et une surélévation illégale (selon la LCI et la LPMNS). Depuis 2007, les coûts annoncés ont pris l'ascenseur, 80 millions en 2010, puis 120 millions en 2012, et aujourd'hui 140 millions.

Si le projet architectural a été en partie revu (diminution de la volumétrie et des plateaux occupant la cour), certaines surfaces ont été enterrées, au risque d'imprévus selon la nature des fondations. Le Conseil administratif a tenté un compromis à la suite des critiques initiales de 2008, mais sans vouloir négocier avec Patrimoine suisse. En même temps, il a refusé l'étude d'autres scénarios d'agrandissement, alors même que le Conseil municipal avait voté dans ce but un crédit supplémentaire de 500 000 francs. D'où le référendum lancé par les opposants.

L'agrandissement du MAH à l'intérieur de ses murs détruit la cohérence de l'œuvre de Camoletti, en supprimant le patio central et son portique (équilibre entre pleins et vides), en faisant disparaître deux tiers des façades de la cour, en détruisant des toitures pour y enchâsser un restaurant trompeusement panoramique. Nous disons non parce que nous sommes persuadés que l'effort financier demandé à la collectivité est disproportionné par rapport au gain réel de surfaces. Nous contestons que le taux d'exposition des œuvres appartenant au MAH puisse passer de 1,5% à 8%. Si les surfaces d'expositions actuelles représentent 7360 m<sup>2</sup>, le projet Nouvel n'offre que 3370 m<sup>2</sup> supplémentaires. Comment exposer à la fois une proportion accrue des œuvres stockées dans les dépôts, y ajouter le Musée de l'horlogerie, la collection des instruments de musique, ainsi que la Collection Gandur, qui à

elle seule se réserve environ le tiers des surfaces créées?

Nous disons non à ce projet ruineux vu l'état des finances municipales. Le partenariat public-privé diminue le prix de l'investissement public initial, mais les charges qu'il comporte pendant 99 ans (même dans une convention remaniée) pèseront lourd sur les épaules du contribuable. A cela s'ajoute l'augmentation des charges liées à l'extension, soit semble-t-il plus de 7 millions par an. Cela ne manque pas d'inquiéter en ces temps budgétaires chahutés et incertains.

Notre résistance se nourrit d'une autre perspective: celle d'une «île aux musées» à l'échelle urbaine. Un projet par étapes, moins cher, plus simple, qui évite de fermer l'institution pendant six ans. Une restauration de l'édifice qui intègre une verrière sur la cour pour la rendre utilisable toute l'année, sans exclure d'y aménager un niveau de sous-sol. Une liaison entre le musée et la cour des Casemates, le site archéologique de Saint-Antoine, et le rattachement à l'École des beaux-arts devant revenir à la Ville selon la Convention Ville-Etat de 1931 (reconduite en 1946). A plus

long terme, envisager un concours pour un vrai projet d'agrandissement sur la butte de l'Observatoire, puisque la Ville y maîtrise déjà 4000 m<sup>2</sup>. C'est à cela que nous aspirons en appelant à voter non le 28 février prochain! ■

**NON**

**MARCELLIN BARTHASSAT**

Architecte et urbaniste

**OUI**

**CHARLOTTE DE SENARCLENS**

Présidente de la Samah

## Un projet remarquable

Un projet remarquable pour Genève, au financement assuré, est enfin à notre portée. En effet, avec la rénovation et l'agrandissement du MAH, nous pouvons redonner à notre musée et à notre patrimoine la dimension qu'ils méritent.

Ce projet assure la rénovation d'un bâtiment qui est dans un état critique, souffrant de problèmes d'isolation, d'hygrométrie et de chauffage. Le MAH ne peut pas garantir la conservation adéquate de ses collections. Un seul exemple: durant l'été 2015, la température a dépassé 35 °C dans plusieurs salles. Aussi, quoi qu'il advienne, le musée devra être fermé à court terme pour faire l'objet d'une rénovation importante et urgente.

L'agrandissement prévoit 50% d'espaces d'exposition supplémentaires et nécessaires. Saviez-vous que le MAH ne peut montrer qu'un quart des œuvres de Ferdinand Hodler qu'il conserve? Les pièces du Musée de l'horlogerie – fermé en 2002 – ainsi qu'une collection d'instruments de musique anciens – mise en réserve depuis 1980 – pourront de nouveau être admirées. En outre, la Fondation Gandur pour l'art s'engage à y présenter ses remarquables collec-

tions qui suscitent la convoitise de nombreux musées d'Europe!

Les partenaires privés qui s'engagent pour ce projet constituent une autre force indiscutable: plus de la moitié du financement sera assuré par des dons privés, soit 67 millions sur une enveloppe globale de 131 millions. Grâce à ce soutien,

la rénovation couplée à l'agrandissement coûtera moins cher aux contribuables qu'une simple rénovation.

Quelques idées fantaisistes ont bien été articulées ici et là. L'extension sous la butte de l'Observatoire est une chimère. Que faire des équipements SIG qui ne peuvent être déplacés? Et qui viendra promouvoir l'abattage des arbres de la butte? Il en va de même pour le bâtiment des Casemates: occupé par la HEAD, il n'est pas adapté à des fins muséographiques.

La seule constante de ces prétendues alternatives est la suivante: repartir de zéro. Il a fallu plus de quinze ans de concertation et de débat politique pour arriver à un vote populaire. Pré-tendre qu'un autre projet faisant l'unanimité puisse voir le jour avant une dizaine d'années est illusoire. Le musée va poursuivre sa détérioration et devra fermer.

Elaboré en toute transparence, le projet soumis au vote a été commencé en 1998 dans le cadre d'un appel d'offres lancé par la Ville de Genève: 35 bureaux d'architectes y ont pris part, dont cinq ont été sélectionnés pour un second tour remporté par les ateliers genevois Jucker et DVK associés à Jean Nouvel. Après de nombreuses adaptations, le projet bénéficie aujourd'hui d'un préavis favorable de la Commission des monuments, de la nature et des sites.

Dire non le 28 février nous fera perdre la contribution des partenaires privés – soit 67 millions. Autrement dit, la Ville se retrouverait seule à assumer les travaux d'une rénovation indispensable à la survie du Musée. De même, voulons-nous voir des collections uniques passer sous le nez de Genève?

Ville internationale par excellence, Genève mérite un musée à sa hauteur. Le MAH doit redevenir une institution incontournable et, grâce à de nombreuses surfaces accordées à l'accueil des visiteurs, remplir pleinement sa mission: transmettre le savoir et donner goût à la culture.

Rappelons que le bâtiment Camoletti qui abrite le Musée a pu être construit et inauguré en 1910 grâce au don de Charles Galland. Le mécénat est en effet intrinsèquement lié au MAH: 80% de ses pièces sont issues de dons, de legs ou de prêts! Ce projet s'inscrit dans cette tradition.

Alors que d'autres villes suisses sont engagées dans des projets muséaux majeurs, ne laissons pas Genève s'enliser dans des blocages d'un autre temps. Donnons une chance à notre musée et à notre ville en votant oui le 28 février! ■

### PARCOURS

Marcellin Barthassat, architecte et urbaniste SIA, FAS, FSU, est membre du bureau et comité de Patrimoine suisse, section genevoise, délégué au Comité référendaire et responsable du Groupe aménagement et mobilité des Verts genevois.

### PARCOURS

Charlotte de Senarclens préside depuis 2013 la Société des amis du Musée d'art et d'histoire (Samah), à l'origine de la création du MAH en 1910. Depuis février 2014, elle est également coprésidente du Cercle de soutien MAH+ Genève, qui joue un rôle fédérateur autour du projet de rénovation et d'agrandissement.

